

Date: 03.10.2017

***LA LIBERTÉ***

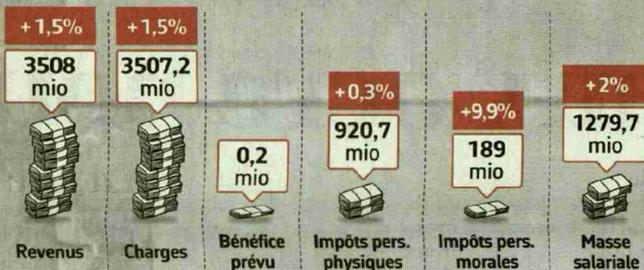
Le budget 2018 prévoit un bénéfice de 200 000 francs. Les impôts sur les entreprises sont à la hausse

# «Optimiste et tourné vers l'avenir»

## BUDGET 2018 EN QUELQUES CHIFFRES



### FONCTIONNEMENT, PAR RAPPORT AU BUDGET 2017



### INVESTISSEMENTS



Infographie V. Regidor | Source: Direction des finances | Photo: C. Aeberhard

« PATRICK PUGIN

**Finances** » « Résolument optimiste et tourné vers l'avenir », résume Georges Godel pour qualifier le budget 2018 de l'Etat de Fribourg. Comme toujours, l'équilibre constitutionnel n'a pu être atteint qu'au prix des efforts consentis par les différents services: l'ensemble des demandes laissent en effet apparaître un déficit initial de 206,3 millions de francs. Le « trou » a été comblé au fil des lectures budgétaires par une réduction des charges de 143,6 mio (69,5%) et une augmentation des revenus de 62,9 mio (30,5%). Au final, le projet de budget affiche un bénéfice de 200 000 francs pour un total de charges de 3,5 milliards.

### **Economie « dynamique »**

Au chapitre des bonnes nouvelles, le directeur des Finances se plaît à relever la progression marquée des revenus fiscaux des personnes morales. Les impôts sur le bénéfice et le capital croissent de 9,9%, à 189 millions de francs (+17 mio). « L'économie fribourgeoise, dont je relève le dynamisme, résiste bien », s'est réjoui hier devant la presse Georges Godel.

Autre facteur d'explication: la fin du régime d'allègements fiscaux accordé à certaines sociétés. Lesquelles, le directeur des Finances ne le précise pas, secret fiscal oblige. Mais cela représente « quelques millions de francs », indique-t-il. Et ce n'est qu'un début, car d'autres entreprises arrivent au terme de leur période de dégrèvement. Un « retour sur investissement » qui démontre la pertinence de la politique menée par le gouvernement ces der-

nières années, salue Georges Godel.

Les revenus fiscaux des personnes physiques, eux, sont stables, progressant de 0,3%, à 920,7 millions. Si les impôts sur la fortune connaissent une croissance de 11,8% – passant de 85 à 95 millions –, ceux sur le revenu refluent légèrement (de 798 à 789,7 mio). Un recul qui préoccupe les formations politiques (lire ci-dessous).

L'Etat doit cependant composer avec un nouveau recul de la manne de la péréquation financière confédérale (RPT). Fribourg touchera 387,2 millions, soit 10,3 de moins que l'an dernier. Et... 97,5 millions de moins qu'en 2011! Ce n'est pas une mauvaise nouvelle en soi, insiste Georges Godel: « Cela veut dire que la situation du canton s'améliore. » Et de souligner que les revenus des impôts ont gonflé de 210,3 millions depuis 2011. A l'époque, la RPT pesait 15,2% du budget de l'Etat. Cette part se situe désormais à 11%.

### **Investissements soutenus**

Le gouvernement a décidé l'année prochaine de mettre l'accent sur sa stratégie de digitalisation. « Il s'agit de créer les bases nécessaires au développement de la cyberadministration. Il est important de ne pas rater ce passage », justifie Georges Godel. Ainsi, l'enveloppe consacrée à l'informatique passe-t-elle de 19,9 à 28,8 millions (+44,7%).

Autre priorité du Conseil d'Etat: le développement des transports publics. Le budget relatif au trafic régional voyageurs passe de 37 à 41 millions

de francs (+10,8%). C'est surtout le Sud du canton qui, en 2018, profitera de cette bonification, indique le directeur des Finances.

## **« Ce programme ambitieux vise à renforcer les infrastructures et l'attractivité du canton »**

**Georges Godel**

L'Etat entend par ailleurs déployer un programme d'investissements « soutenu ». En augmentation de 10,2 millions, les investissements bruts (en comptant les participations de tiers) dépassent ainsi pour la première fois la barre des 200 millions de francs. Les investissements nets – à la charge du seul Etat – culminent eux à 159 millions. « Ce programme ambitieux fournira un appui important à l'activité économique fribourgeoise; il vise à renforcer les infrastructures et l'attractivité du canton », résume le directeur des Finances.

Cet argent financera notamment des assainissements et aménagements routiers (41,7 mio), la rénovation de bâtiments (40,3 mio) ou encore la construction de la Haute Ecole de santé (25 mio). Légère ombre au tableau: la relative faiblesse du degré d'autofinancement (57,7% alors qu'un minimum de 80% est souhaitable) contraint le gouvernement à puiser 67,3 millions de francs dans la fortune. »

# Le recul des impôts sur le revenu inquiète les partis

## La présentation du budget 2018 suscite satisfaction, préoccupations et revendications.

C'est avec «une réelle satisfaction» que le Parti démocrate-chrétien a pris connaissance du budget de l'Etat. Dans un communiqué, le PDC affiche un soutien «clair» au programme d'investissements proposé: «C'est un effort nécessaire pour stimuler l'économie cantonale». La formation rend cependant le gouvernement «attentif à la stagnation» de l'impôt sur le revenu des personnes physiques: «C'est une indication inquiétante qui doit interpellier le Conseil d'Etat sur des mesures immédiates à prendre afin de limiter l'augmentation des charges générales de l'Etat.» Le PDC demande donc à l'exécutif de «poursuivre les recherches d'économies structurelles».

Le Parti socialiste s'inquiète lui aussi du recul des impôts sur le revenu des personnes physiques: «Un pour cent de moins alors que l'on connaît des taux de croissance démographique dépassant largement le pour cent, cela nous préoccupe et cela devrait également préoccuper

par le Conseil d'Etat», écrit le PS dans un communiqué. Les socialistes saluent les investissements prévus, «un bon signal». Mais, plaident-ils, le Conseil d'Etat doit inscrire le canton dans le XXI<sup>e</sup> siècle: «Avec une fortune qui dépasse le milliard de francs, il doit mettre toute son énergie dans des projets de développement.»

**A l'UDC**, c'est la progression des charges du personnel qui inquiète. La création de nouveaux postes, notamment dans l'administration centrale (21) laisse le député Stéphane Peiry dubitatif: «Elle est loin l'époque où chaque direction n'avait droit qu'à un EPT... Cela n'augure rien de bon pour l'avenir.» Il se félicite par contre de l'augmentation des revenus fiscaux des personnes morales, tout en restant très prudent sur la pérennité de ces recettes, très fluctuantes.

**Du côté de la Fédération** des associations du personnel du service public du canton de Fribourg (FEDE), on salue l'augmentation des moyens attribués au personnel. Tout en relativisant: les 25 millions en question «sont loin

de tout résoudre dans un canton qui a connu une forte croissance démographique ces dernières années». Dans de nombreux services, les moyens à disposition n'ont pas suivi l'accroissement des tâches. «Derrière la maîtrise des coûts se cachent donc des augmentations de charges de travail», conclut la FEDE.

Le Syndicat des services publics (SSP) revendique pour sa part un remboursement des mesures d'économies qui ont touché le personnel entre 2014 et 2016. Il demande au Conseil d'Etat d'octroyer une hausse des salaires de 1% dès le 1<sup>er</sup> janvier. L'organisation estime par ailleurs que la croissance des postes de travail est «faible, voire inexistante, dans de nombreux services». Le signe, déplore le syndicat, que «la logique du *personal stop* continue d'être appliquée».

Enfin, le SSP regrette que le budget 2018 ne prévoie aucune dépense supplémentaire pour l'HFR, qui fait pourtant face à une situation financière «extrêmement difficile». » PP

## LE POIDS DES CHARGES DE PERSONNEL ET DES SUBVENTIONS

Les charges de personnel pèsent 1,28 milliard de francs (+25 mio) dans le budget 2018. Cette croissance de 2% s'explique par la création nette de 88 équivalents plein temps (EPT), essentiellement dans le domaine de l'enseignement (+12,2 mio) et par l'octroi de paliers (+10,1 mio). En 2018, l'Etat emploiera 8520,25 EPT. La

masse salariale représente 36,5% des charges totales. Il faut relever que ce budget ne tient pas compte des indispensables mesures qui devront être prises pour assainir la Caisse de prévoyance du personnel de l'Etat: «Nous reparlerons de ce problème dans le courant de 2018», indique le directeur

des Finances Georges Godel. «Heureusement que nous disposons d'une fortune; cela nous aidera à trouver une solution.»

Autre élément pesant lourd sur le budget de l'Etat: les subventions, qui atteignent 1,68 milliard de francs (+27,5 mio), soit 47,8% du total des charges. Les principales augmentations concernent les écoles spéciales, maisons d'éducation et institutions spécialisées (+7,8 mio

à 216,7 mio), l'assurance-maladie (+7,7 mio à 163,4 mio) ou l'aide sociale des demandeurs d'asile et des réfugiés (+4,9 mio à 45,9 mio) – cette dépense étant partiellement compensée par la Confédération. **PP**